



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 20 novembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réunion avec les partenaires sociaux à la suite des attentats du 13 novembre

**Vendredi 20 novembre 2015**

Le Premier ministre Manuel VALLS et Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ont réuni cette fin d'après-midi l'ensemble des organisations syndicales et patronales.

Ils ont salué d'abord le bel élan de solidarité manifesté à l'égard des victimes et de leurs proches par les partenaires sociaux dans les heures et les jours qui ont suivi les attentats du 13 novembre.

A travers eux, ils ont adressé à l'ensemble de la société civile, des forces vives, un message de confiance, et affirmé la nécessité de se retrouver dans la défense des valeurs qui fondent notre République : la fraternité, la laïcité, la liberté. La mobilisation exceptionnelle d'agents publics (forces de l'ordre, services de santé et de secours, enseignants...) mais aussi des salariés du privé au moment du drame pour prendre en charge les victimes et leur famille a été rappelée et saluée par tous les participants.

Cet échange a également été l'occasion d'évoquer les conséquences des attentats et de l'état d'urgence sur le fonctionnement des entreprises et de leurs salariés. Plusieurs axes de travail ont été dégagés : sécurité dans les lieux de travail, continuité de l'activité des entreprises, rôle des employeurs et des organisations syndicales dans la détection de la radicalisation. Le Premier ministre a chargé Myriam EL KHOMRI de mettre en place un comité de suivi pour approfondir ce travail dans les semaines qui viennent avec les partenaires sociaux.

Cette réunion a enfin permis d'aborder la question des manifestations organisées sur la voie publique. S'il n'est pas question de restreindre les libertés syndicales et si le principe de la liberté de manifestation reste une valeur fondamentale, les circonstances actuelles nécessitent une très grande responsabilité dans le choix des lieux, des parcours et des dates de rassemblements, dans un dialogue constant entre l'Etat et les organisations syndicales.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15  
[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)